

DECRET N° 2023/549 DU 21 NOV 2023

portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2019/007 du 25 avril 2019 portant Régime des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

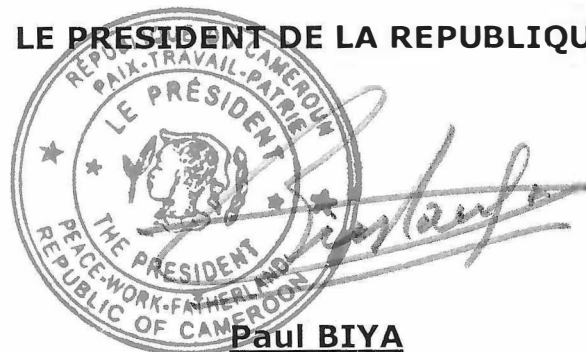
Article 1er : Feu **MENYOLI CHARLES NAMME**, Founder and Chief Executive Officer of the Fako Transport, Shipping Company and the Douala Mooring Company, est à compter du 15 septembre 2023, élevé à la **Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur**, à titre posthume.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, puis publié au Journal Officiel en français et en anglais.



Yaoundé, le 21 NOV 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Paul BIYA